



Un franc-maçon peu connu

Marie Jean Héault de Séchelles est né le 20 Octobre 1759. Il est le fils de Jean-Baptiste Martin Héault de Séchelles et de Marie-Marguerite Magon de La Lande. Il est issu d'une famille noble avec les honneurs accompagnant les nobles reconnus par leur arbre généalogique.

Il fut élève au collège de Juilly (Académie royale) chez les oratoriens. A la sortie du collège, au lieu de la carrière militaire, il choisit le droit et devient avocat au Parlement. Puis en 1777 le roi Louis XVI le nomme avocat au Châtelet à l'âge de 18 ans. Le Châtelet de Paris était le siège de la prévôté de la capitale (Équivalent au ministère de la justice). A l'époque, il n'était pas très riche et vivait des rentes et du produit de son domaine d'Epône complété par un apport de sa famille. Il vit au rythme des fêtes de la cour et des brillantes réceptions de son richissime oncle le fermier général Magon de la Balue. Il côtoya Rousseau et Diderot.

Le maçon et le mystère du temple de David.

En 1778, il adhéra à la loge des Neufs sœurs, dépendante du Grand Orient. La loge des Neuf Sœurs a été fondée en 1776 par l'astronome Jérôme de Lalande. La loge eut une influence particulière dans l'organisation du soutien français à la Révolution américaine. Elle est également réputée pour avoir hébergé en son sein des hommes de renom tels Voltaire (membre honoraire) et Benjamin Franklin, lequel en fut élu vénérable maître. Il y rencontra entre autres La Rochefoucauld, le peintre David, l'avocat Danton, le docteur Guillotin. Porté par les évolutions de la science, il fut très passionné par l'aptitude à percer à jour les secrets des mentalités, prévoir les comportements des uns et des autres. Héault était un homme des Lumières, plus athée que quiconque, il avait la réputation d'être un ardent critique du pouvoir. Il était également un jeune homme à la beauté ravageuse.

A cette époque, on érigeait dans des parcs à l'anglaise des Temples à la Bienfaisance ou à l'Amitié. Il en est un, aux allures maçonniques, qui orne le parc du château d'Epône. Il fut conçu par le peintre Jacques-Louis David et construit en 1785 par le seigneur d'Epône Marie-Jean Héaut de Séchelles pour célébrer la signature du traité d'alliance de 1778 entre la France et les jeunes Etats-Unis d'Amérique. Il comporte une colonne de l'amitié et le coq emblématique de la Liberté. Dans les faits, Benjamin Franklin, négociateur de ce traité pour les Etats-Unis, a travaillé à cet endroit. Héault de Séchelles entouré de Danton, Robespierre et Saint Just y ont rédigé les prémisses de la première constitution de 1791 et de la déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, votés par la suite à Versailles.

En 1785, il a 25 ans et devient le plus jeune avocat général au Châtelet. Il fut également écrivain et rédigea un livre intitulé « le codicille politique et pratique d'un jeune habitant d'Epône » sur le thème du moyen de parvenir et de la théorie de l'ambition.

Son approche de la révolution (1786 - 1789)

Son comportement pendant la révolution sera calqué sur les préceptes développés dans le codicille politique. Il considère que la psychologie doit permettre d'agir sur soi-même et sur autrui. Il se laisse baigner par la griserie réformatrice de l'époque réclamant des changements, mais quels changements ? En Octobre 1787 l'anglais Arthur Young constatait (ce qui s'appliquait si bien à Héault de Séchelles) « une grande fermentation parmi les hommes de tous les rangs qui aspirent à du nouveau, sans dire lequel, ainsi qu'un levain actif de Liberté depuis la révolution d'Amérique ». (Révolution de 1763 à 1787 où le nouveau pays se dota d'une Constitution (1787) qui s'inspirait de la philosophie des Lumières). Héault fréquentait le Palais Royal, lieu privé, propriété du duc de Chartres, centre de

discussions politiques, de propos subversifs et de plaisirs, siège du club de Valois, fondé par le Duc d'Orléans, club auquel adhéraient plusieurs de ses frères maçons. Au titre de parlementaire, il participe aux états généraux de juillet 1787. Dans les années qui précèdent la révolution, le rôle joué par les parlementaires est de toute importance. Le jeune Hérault y brillait particulièrement, et se situait dans le camp des réformateurs. Dans le système politique du royaume de France, les états généraux du royaume étaient une assemblée réunissant les trois ordres (les *états*) de la société : la noblesse, le clergé et le tiers état. Ils étaient convoqués, sur ordre du roi, dans des circonstances exceptionnelles (crise politique ou financière, guerre ou question diplomatique majeure). Cette assemblée était, entre autres, seule habilitée à réformer la fiscalité générale ou, dans une moindre mesure, à statuer sur des problèmes dynastiques, en vue de traiter la crise rencontrée. Par contre en Février 1789, Hérault n'est pas élu à l'élection des États Généraux. Étant favorable à l'abandon des priviléges de la noblesse en matière d'impôts et à admettre l'accès des membres du Tiers à tous les grades, postes et honneurs, ce fut un opposant à ces idées qui fut élu. Il fut alors très critiqué par la noblesse.

Acteur de la Révolution (1789 - 1793)

Il dit avoir figuré parmi ceux qui prennent la Bastille. Sa famille réagit et considère que ça en est trop de ses agissements. Sous la menace de sa famille qui menace de lui couper les vivres, il s'exile un temps en Suisse. Puis il rentre à Paris et est élu juge en Décembre 1790 au nouveau tribunal de Paris, rompt avec sa famille à raison de ses idées, puis est nommé commissaire du roi pour les départements des Haut et Bas Rhin et dut lutter contre de nombreuses révoltes populaires en appelant au patriotisme, à la réconciliation, au respect du roi et de la constitution. Malgré ses opinions, et grâce à sa conduite, toutefois opposée à ses opinions, le roi le nomme en Mai 1791 commissaire du roi près du tribunal de cassation. Il est alors très attaché à la Constitution de 1791, rédigée par l'Assemblée nationale constituante, elle reflète les grandes idées de l'époque : le droit de vote, la souveraineté nationale, les limitations apportées à la monarchie, le débat sur l'existence d'une seconde Chambre, la séparation des pouvoirs. Le 16 Septembre 1791 il abandonne ses fonctions après avoir été élu député du département de Seine-et-Oise à l'Assemblée législative. Il tenait alors la révolution pour accomplie et reste fidèle au roi. Il rejoint les Girondins. Les Girondins sont partisans de la guerre contre les ennemis de la Révolution. Ils désirent que les souverains étrangers réprimant les prêtres français et les nobles français émigrés qui se sont réfugiés dans leurs états pour préparer une intervention contre la France. Les Girondins pensent que la guerre permettra aussi d'écraser les ennemis intérieurs de la Révolution. Puis c'est la journée du 10 août 1792, l'une des journées les plus décisives de la Révolution française. Après plusieurs assauts, la foule d'insurgés prend le palais des Tuilleries, siège du pouvoir exécutif. C'est aussi la première fois, depuis le début de la Révolution, qu'une journée révolutionnaire est dirigée également contre l'Assemblée. La monarchie fut balayée, les troupes ennemis menaçaient la France. Hérault fit instaurer un inutile tribunal pour juger les crimes du 10 Août. C'est le début de la Terreur. Le 2 Septembre 1792, il est élu président de l'assemblée puis rapidement le 13 Septembre, il est élu à la Convention Nationale par le département de la Seine-et-Oise. La Convention nationale est à la fois le régime politique français et le Parlement qui gouverne la France du 21 septembre 1792 au 26 octobre 1795. Elle fonde la Première République. Elle est élue, pour la première fois en France, au suffrage universel masculin afin de donner une nouvelle constitution à la France. Il devient président de cette assemblée. Se profilaient alors à l'horizon les tensions entre Girondins et Montagnards ainsi que le procès du roi. Il choisit de s'éloigner de ce contexte en allant réorganiser la Savoie, récemment annexée à la France, mais toujours nourri d'ambitions en politique. Il se prononce néanmoins à distance en faveur de la condamnation du roi « parjure» le 13 janvier 1793 mais n'a pas souhaité la mort comme

châtiment. Il promulgue des lois sur la liberté de la presse et la constitution civile du clergé. Le 27 Mai 1793, Hérault rentre à Paris.

A l'époque, la Convention nationale est à la fois le régime politique français et le Parlement qui gouverne la France du 21 septembre 1792 au 26 octobre 1795 lors de la Révolution française. Elle succède à l'Assemblée législative et fonde la Première République. Elle est élue, pour la première fois en France, au suffrage universel masculin afin de donner une nouvelle constitution à la France, rendue nécessaire par la déchéance de Louis XVI lors de la journée du 10 août 1792. Le Comité de salut public est l'un des principaux organes du gouvernement révolutionnaire mis en place par la Convention nationale le 6 avril 1793. En juin 1793, il fut chargé, au nom du Comité de salut public, de présenter un rapport sur le projet de constitution dont il est le principal rédacteur. Ce sera la grande constitution de l'an I, terminée le 24 juin 1793 mais dont l'application sera reportée à la fin de la guerre. Hérault devint suppléant au Comité de législation et membre du Comité de salut public, du 11 juillet 1793 au 29 décembre 1793.

La chute (Fin 1793 - 1794)

La Terreur allait s'amplifiant. Hérault appartenait au Comité de Salut Public qui mène l'action de la répression qui fait condamner des milliers de personnes. Le comportement de Séchelles, d'avocat général du roi à montagnard, s'explique par deux motivations : l'ambition et la peur. S'il paraissait proche de Danton, il était à l'opposé de Robespierre. Dans ce climat, l'argent et le plaisir jouaient leur rôle. Hérault en profita pleinement. On ne comptait plus ses conquêtes féminines, il en eut tout le long de sa vie. Les puissances étaient unies contre la France. En terme de politique étrangère, la stratégie était de diviser ces puissances. En cela, Hérault utilisait la riche équipe d'agents secrets et parfois doubles de la République. Comme demandé par les sans-culottes parisiens il vote pour le procès de la reine qui débouchera sur son exécution, alors même que la reine avait brodé pour lui 8 ans auparavant l'insigne de la haute fonction qu'elle avait obtenue pour lui. Par ces temps difficiles il fallait sauver sa peau avant tout. En parallèle, il protégeait le plus possible les membres de sa famille. Il eut du mal à se protéger de son pire ennemi Robespierre qui lui reprochait son athéisme absolu. A partir de l'automne 1793 on entre dans la période de la déchristianisation soutenue par la Convention. Pour les sans-culottes le culte devait être aboli. Auparavant les biens de l'église avaient été saisis et les prêtres payés par l'état. Le plus ardent opposant à la déchristianisation était Robespierre, bien sûr, pas catholique mais dévot de l'être suprême. Hérault se rendit compte alors qu'il était facile pour ses ennemis de le compromettre en insinuant qu'il était complice des agents douteux qu'il employait et qu'il communiquait des papiers diplomatiques aux puissances étrangères. Pour ces raisons, Hérault pensa qu'il était bon pour lui de s'exiler et demanda à être envoyé en mission dans le Haut Rhin. Dans le Haut Rhin, il fait encore plus pour déplaire à Robespierre en instaurant le culte de la Raison en remplacement des religions mensongères. Une lettre, un faux, signée du marquis de Saint Hilaire accusait Hérault de complicité avec l'ennemi dans un complot pour livrer la ville de Strasbourg. Hérault est aussitôt rappelé à Paris. Il y arrive le 29 Décembre 1793. Il propose sa démission de la Convention et Robespierre l'invite à en faire acte. Dorénavant, il n'assistait plus aux séances de la Convention ni des Jacobins. Voulant se sauver, il tenta de se déclarer déiste, les raisons qu'il invoqua furent sans effet. Mais son sort avait déjà été décidé dès Janvier 1794. Beaucoup d'autres dont Danton étaient également dans la tourmente de la Terreur. Il sera arrêté le 17 Mars 1794. Son procès aura lieu du 2 au 5 Avril 1794. Il sera finalement accusé de conjuration visant à rétablir la monarchie et de communication à l'ennemi des délibérations secrètes de la Convention selon un réquisitoire rédigé par Robespierre et prononcé par Saint Just et condamné à mort. Il occupa la même charrette que Danton et Fabre d'Églantine. Camille Desmoulins était aussi du convoi le 5 Avril 1794. Il est inhumé aux catacombes de Paris.

Conclusion

Malgré une trajectoire exceptionnelle, une beauté incomparable, un corps modelé par les cours de théâtre et d'éloquence et par le contrôle et la dissimulation des émotions, un succès sans limite auprès des femmes, écrivain, son éloquence dans ses réquisitoires, Héault de Séchelles est resté dans l'oubli: Très peu de rues à son nom, une poignée de biographies, quelques pages dans les histoires de la Révolution. Mais, et là est sans doute l'une des premières explications de son oubli, il reste un personnage inclassable au point de vue politique, ses idées n'ayant pas toujours été en accord avec ses actes.